

## AESH, AED, ENSEIGNANT·ES, CPE... CONTRE LA PRÉCARITÉ TOUTES ET TOUS EN GRÈVE LE 16 DÉCEMBRE

Vous vous lassez des journées de grève isolées et sans perspectives, nous aussi ! C'est d'ailleurs pour ces raisons que nous n'avons pas franchement appelé à se mobiliser le 2 décembre pour une grève que nous jugions insuffisamment préparée et qui n'aurait d'autre effet concret que de nous faire perdre une journée de salaire sans aucune chance de satisfaire nos revendications.

Nous considérons qu'une autre façon de lutter est possible, celle de la construction de la grève par la base sans attendre les consignes d'une intersyndicale nationale de plus en plus déconnectée du terrain, consignes allégement relayées par une intersyndicale locale incapable de proposer autre chose.

SUD éducation continuera de porter localement en intersyndicale les mandats qui lui sont confiés et qui nous semblent être justes : la construction d'une lutte forte qui s'inscrit dans la durée. Finissons-en avec la traditionnelle grève du jeudi tous les 15 jours et construisons une grève reconductible visant à obtenir enfin des améliorations concrètes : baisse des effectifs par classe, recrutements massifs et augmentation des salaires.

En attendant que ce mouvement démarre et conformément à nos orientations, nous nous associons à l'appel des AED et AESH du Calvados à se mobiliser le 16 décembre pour de meilleures conditions de travail et surtout l'obtention d'un vrai salaire.

SUD éducation alerte depuis de nombreuses années au sujet de l'état déplorable de nos conditions de travail et tout particulièrement celles de nos collègues les plus précaires AED et AESH. Les restrictions budgétaires ont eu un effet dramatique sur le quotidien de nos collègues : vie scolaire insuffisamment dotées et multiplication des prises en charge d'élèves à besoins éducatifs particuliers (parfois sur plusieurs établissements) ! Le CDI qui avait pour objectif affiché de sortir nos collègues de la précarité, n'aura eu pour effet que de les enfermer dans une précarité à durée indéterminée ! Il est plus que temps de reconnaître l'importance de leurs fonctions dans nos écoles et établissements et de proposer un vrai statut d'éducateur scolaire assorti d'un vrai salaire !

Nous constatons que ces contraintes qui pèsent sur nos collègues précaires se répercutent sur nos conditions de travail à toutes et tous. Nous le constatons car vous nous le signalez ! Les AED en nombre insuffisant n'ont plus le temps de faire de la prévention, de prendre le temps d'échanger avec les élèves... et c'est dans les classes que ces élèves explosent multipliant les rapports d'incident et les sanctions disciplinaires. Les AESH sont toujours plus mutualisé·es et doivent gérer de plus en plus d'élèves chaque semaine, diminuant ainsi le temps d'accompagnement individuel pour chaque élève notifié. C'est donc sur les enseignant·es seul·es que reposent les situations difficiles, parfois violentes.

Cessons de revendiquer des améliorations catégorielles, c'est toutes et tous ensemble qu'il faut lutter si nous voulons améliorer l'école et nos conditions de travail.

Pour cela, SUD éducation revendique :

## **Pour toutes et tous : une baisse du nombre d'élèves par classes et une vraie revalorisation de nos traitements.**

### **Pour les AESH**

- Un recrutement massif de personnel ;
- L'augmentation des salaires avec une grille de progression salariale à l'ancienneté, un salaire minimum à 2200€ bruts.
- L'abandon des PIAL et de la logique de mutualisation ;
- Un statut de fonctionnaire et la création d'un métier d'éducateur·ice scolaire spécialisé·e
- La reconnaissance d'un temps plein pour 24 heures d'accompagnement.
- Une véritable formation initiale et continue, sur temps de service ;
- La création de brigades de remplacement pour assurer le remplacement des AESH absent·es.
- Un droit à la mobilité, interacadémique et intra-académique.

### **Pour les AED**

- Un recrutement massif de personnel et la fin du recrutement par les chefs d'établissements : pour un recrutement académique ;
- L'augmentation des salaires avec une grille de progression salariale à l'ancienneté, un salaire minimum à 2200€ bruts.
- Un statut de fonctionnaire et la création d'un métier d'éducateur·ice scolaire ;
- La baisse du temps de travail, pour un temps plein à 32h ;
- La suppression du forfait nuit en internat ;
- L'accès à une formation initiale et continue, sur temps de service ;
- La création de brigades de remplacement pour remplacer les AED absent·es ;
- Un droit à la mobilité, interacadémique et intra-académique.

**Pour toute ces raisons, SUD éducation appelle l'ensemble des travailleurs et travailleuses de l'éducation à se mobiliser par la grève le mardi 16 décembre 2025 :**

**14h : Rassemblement devant le rectorat de Caen  
Venez avec vos pancartes revendicatives et de quoi faire du bruit !  
Le rectorat ne veut pas nous écouter : il va nous entendre !**

**18h : réunion d'information AED, AESH : réclamez vos droits !  
BTKC, 168 rue Saint-Jean à Caen suivi d'un apéro convivial !**